

Le jeudi 12 décembre 2024 à 18h00

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE, Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Aymeric BOURLEAU, , Christophe TABARY, Ali SAHNOUN, Dominique DEVILLERS, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, , Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Patrice HAEZEBROUCK, Laurent DELMAS, Jean-Louis VANDEBURIE, Jean-Marie DURIEZ, Dominique MORET, Martine DELAPLACE, Jean-Jacques DEGOUY, Johnny CARMINATI, Noël VERCHAEVE, Henry GAUDISSERT, Jean-Pierre SENECHAL, Philippe DESIREST, Jean-François SCOMBART, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Dominique DUPILLE, Michel ROUTIER, Régis LANGLET, Philippe ENJOLRAS, Martine MAILLET, Catherine CANDILLON, Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Alain ROUSSELLE, Isabelle SOULA, Guylaine CAPGRAS, Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Bruno GRUEL, Patrick SIGNOIRT, Francis BELLOU, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Mamadou BATHILY, Samuel PAYEN, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Marie-Christine BAUDIN-CHENU, Christophe GASPART, David CREVET, Yannick MATURA Jean-Philippe AMANS, Ludovic CASTANIE, Leila DAGDAD, Mohrad LAGHRARI Josée MARINHO, Hatice KILINC SIGINIR, Martial DUFLOT*

SUPPLEANTS



ABSENTS *Hubert PROOT, Joëlle CARBONNIER, Claire MARAIS-BEUIL, Valérie GAULTIER, Anne-Françoise LEBRETON, Peggy CALLENS, Vanessa FOULON, Halima KHARROUBI, Alexis LE COUTEULX, Marie Manuelle JACQUES*

POUVOIRS *Loïc BARBARAS représenté Jacques DORIDAMCharlotte COLIGNON représentée par Martine DELAPLACEGregory PALANDRE représenté par Lionel CHISSCatherine THIEBLIN représentée par Ali SAHNOUNJean-Charles PAILLART représenté par Christophe DE L'HAMAIDECédric MARTIN représenté par Gérard HEDINMonette-Simone VASSEUR représentée par Sandra PLOMIONPatricia HIBERTY représentée par Charles LOCQUETLaurent LEFEVRE représenté par Caroline CAYEUX,Christian DEMAY représenté par Michel ROUTIERArmelle LE GALL représentée par Johnny CARMINATICorinne FOURCIN représenté par Isabelle SOULAPhilippe VIBERT représenté par Ghyslaine CAPGRASMamadou LY représenté par Franck PIASophie BELLEPERCHE représentée par Aymeric BOURLEAUGrégory NARZIS représenté par Dominique CLINCKEMAILLIEMehdi RAHOUI représenté par Leïla DAGDADJean-Marie SIRAUT représenté par Jean-François DUFOURRoxane LUNDY représentée par Thierry AURYMarianne SECK représenté par Mohrad LAGHRARIAntoine SALITOT représenté par Victor DEBIL-CAUXJacqueline MENOUBE représentée par Farida TIMMERMAN*

Date d'affichage	19 décembre 2024
Date de la convocation	5 décembre 2024
Nombre de présents	69
Nombre de votants	91

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBI

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 060-200067999-20241212-A_DEL_2024_0339-DE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2024-0339

Budget 2024 - décision modificative N°1 - budgets annexes zone d'activités transférées et GNV

M. Lionel CHISS, Conseiller délégué

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu les délibérations du conseil communautaire du 09/02/2024 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération approuvant le budget supplémentaire du 10/10/2024.

Vu le détail figurant dans le document budgétaire joint,

Considérant que les décisions modificatives permettent, en cours d'année, d'ajuster les ouvertures de crédits inscrites au budget primitif, soit par réaffectation de crédits disponibles, ou par l'inscription de recettes nouvelles,

Considérant les inscriptions budgétaires telles que proposées dans la maquette budgétaire et explicitée dans le rapport de présentation joint,

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe zone d'activités transférées arrêtée comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	91,00 €	91,00 €
Total :	91,00 €	91,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	91,00 €	- €
Propositions nouvelles	91,00 €	182,00 €
Total :	182,00 €	182,00 €

- Adopter la décision modificative n°1 du budget annexe GNV

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	- €	- €
Total :	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	- €	- €
Total :	0,00 €	0,00 €

Le rapport a été présenté pour information à la commission, administration, finances, développement institutionnel, politique de la ville, santé et petite enfance, du 4 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité des suffrages exprimés le rapport ci-dessus.

Votes pour : 82

Abstention : 9

Pour Extrait Conforme,
La présidente,

Caroline CAYEUX